La protection des oiseaux en zone agricole de Champeigne

Les résultats de la préservation des oiseaux dans la partie agricole de Champeigne classée « Natura 2000 » depuis 2006, ont été présentés le 19 septembre aux élus de 17 communes, de Chambourg sur Indre à Bléré, et de Cormery à Le Liège. Natura 2000 est un réseau qui regroupe des sites européens pour la préservation d'espèces animales, végétales ainsi que d'habitats naturels rares et fragiles, tout en conciliant les aspects sociaux et économiques. Les résultats en Champeigne sont encourageants avec un maintien d'oiseaux menacés ou disparus ailleurs. Il s'agit principalement de 9 espèces qui appartiennent à une liste établie par l'Union européenne, cette préservation bénéficie ensuite à de nombreuses autres espèces moins rares².

Parmi ces 9 espèces, l'Outarde canepetière, oiseau emblématique de la taille d'un faisan, fréquente les espaces ouverts de Champeigne d'avril à octobre. Elle niche au sol et hiverne en Espagne et au Portugal.

Comptages d'outardes canepetières (Source : LPO Touraine, FD Chasseurs Indre et Loire)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de mâles chanteurs au printemps	25	23	24	23	25	20-24	28
Nombre d'oiseaux rassemblés à l'automne	54	50	52	54	66	57	63



Printemps: mâle en parade nuptiale (Photo Philippe Jarry)



Eté : femelle dans les chaumes (Photo Gérard Soyer)



Automne : jeunes et adultes se rassemblent (Photo Yves Froissart)

En Champeigne, la préservation des oiseaux dits « de plaine » (vivant dans les espaces cultivés), nécessite un habitat qui réponde à leurs besoins pour :

- la nourriture (feuilles de certains végétaux, insectes, petits mammifères...),
- l'abri et la tranquillité, (couvert d'herbes demeurant plusieurs années et non fauché à l'époque des nids et des poussins),
- la proximité de zones dégagées pour la reproduction.

Pour cela, des champs sont cultivés spécialement (avec graminées et plantes de la famille de la luzerne). Il faut aussi protéger et entretenir les précieuses « landes » de Champeigne (ou « pelouses sèches calcicoles ») qui apportent une grande richesse végétale et animale. Des haies sont mises en place. Les nids des busards au sol dans les champs de céréales sont surveillés et protégés par la Fédération des Chasseurs et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

En Champeigne, ce travail a été rendu possible par la collaboration étroite entre les élus, les agriculteurs, les chasseurs, les associations de protection de l'environnement et les services de l'Etat. Il convient de ne pas déranger les oiseaux en période de nidification. Pour découvrir les oiseaux en Champeigne, parcourez le site internet http://champeigne.n2000.fr/agissons-ensemble/le-docob

¹ Espèces nicheuses en Champeigne : l'Outarde canepetière, l'Oedicnème criard, deux espèces de Busard, le cendré et le Saint Martin, la Pie-grièche écorcheur, le Circaëte Jean le Blanc.

Espèces de passage ou qui séjournent seulement lors de la migration comme le Hibou des marais, le Pluvier doré, le Faucon émerillon.

² Comme le Courlis cendré, le Vanneau huppé, la Caille des blés, l'alouette des champs, la Perdrix grise, le Bruant proyer, le Faucon hobereau, la Chouette chevêche...